



**HAL**  
open science

## Champ(s) de formation Histoire de l'Art et Archéologie (avis sur le projet)

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'un champ (domaine) de formations (projet). Champ(s) de formation Histoire de l'Art et Archéologie (avis sur le projet). 2018, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. hceres-02042256

**HAL Id: hceres-02042256**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02042256v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Évaluation des formations

**RAPPORT D'ÉVALUATION**  
Champ de formations  
Histoire de l'art et archéologie  
pour le prochain contrat 2019-2023

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2017-2018**  
VAGUE D

Rapport publié le 12/12/2018



Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

Christian Hurson, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

<sup>1</sup> Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

## PRÉSENTATION

Le champ *Histoire de l'art et archéologie* est l'un des 15 champs de formation de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Il comporte :

- une licence, avec six parcours et trois double-licences.
- quatre masters, avec 26 parcours.

Le périmètre du champ est en adéquation avec les dominantes disciplinaires. L'offre de formation couvre la quasi-totalité des aires chrono-culturelles de l'histoire de l'art et de l'archéologie, et propose un large choix de spécialisations, scientifiques et/ou professionnelles. L'établissement affiche également un intérêt manifeste pour la formation tout au long de la vie comme pour l'innovation pédagogique.

Les formations sont adossées à des programmes et des équipes de recherche de qualité, et sont nourries par de riches et nombreux partenariats académiques et professionnels, cela tant au niveau francilien que national et international.

## AVIS SUR LES FORMATIONS PROPOSÉES

L'offre de formation du champ *Histoire de l'art et archéologie* propose un périmètre quasi similaire à la proposition initiale. Elle repose par ailleurs sur un nombre important de mutualisations d'enseignements, tant à l'intérieur du champ qu'au sein du site ou encore avec d'autres établissements.

L'offre de formation en licence est généraliste et vise à apporter aux étudiants les connaissances fondamentales en histoire de l'art et en archéologie. La spécialisation est engagée dès la troisième année de licence (L3), et cela dans quatre domaines : histoire de l'art, archéologie, cinéma, préservation des biens culturels.

Grâce à la grande diversité des champs de formation de l'établissement, des parcours d'excellence (double-licence) sont proposés dès la première année de licence (L1) : *Histoire de l'art et archéologie/Droit* ; *Histoire de l'art et archéologie/Histoire*. A la rentrée 2019, une double-licence franco-italienne, organisée avec l'Université de la Basilicate (Unibas, Potenza, Italie) sera ouverte et permettra la préparation, en plus de la licence *Histoire de l'art et archéologie*, une *laurea triennale* (licence) « *Operatore dei beni culturali* ».

La réussite en licence est une priorité de l'unité de formation et de recherche (UFR) et plus généralement, de l'établissement. Des efforts notoires sont réalisés pour accompagner au mieux les étudiants dans leurs débuts d'étude : ouverture à d'autres disciplines des sciences humaines et sociales (qui autorise aussi la réorientation), augmentation progressive des heures de cours consacrés aux disciplines dominantes (histoire de l'art et archéologie), renforcement de la méthodologie et du tutorat. En L3, un parcours intensif est mis en place pour accueillir les étudiants originaires des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) à vocation pluridisciplinaire et favoriser leur mise à niveau et leur spécialisation progressive dans les champs de l'histoire de l'art et de l'archéologie.

Pour garantir la diversité des étudiants, l'UFR met en place des parcours intensifs qui garantissent aux non-spécialistes une mise à niveau durant une année leur permettant d'obtenir la licence *Histoire de l'art et archéologie* et ainsi, de poursuivre leurs études en master.

Les programmes de second cycle tiennent compte de la réforme des masters et prévoient à cet effet quelques réajustements. Le master *Conservation-restauration des biens culturels* est organisé de façon tubulaire (spécialisation dès la première année de master : M1), les masters *Histoire de l'art et archéologie* et *Patrimoine et musées* proposant eux un M1 commun puis, une spécialisation en deuxième année (M2).

Les masters couvrent, en histoire de l'art et archéologie, l'ensemble des aires chrono-culturelles et préparent les étudiants à l'activité de recherche. Ils affichent également une spécialisation résolument professionnelle et forment à un large corpus de métiers de la culture, du patrimoine et des industries culturelles. En cela, ils répondent à la stratégie générale de l'établissement : accompagner au mieux l'insertion professionnelle des étudiants, insertion préparée dès la licence avec, pour l'ensemble des étudiants, un stage d'au moins 120 heures en L1 puis, de 175 heures en M1.

L'adossement des formations au milieu professionnel et le lien étroit des formations avec de nombreux partenaires professionnels permettent un ajustement régulier à la réalité professionnelle. Cette parfaite connaissance du milieu artistique et culturel favorise une juste adéquation des formations aux métiers visés. Les formations du champ *Histoire de l'art et archéologie* bénéficient en effet d'un grand nombre de partenariats professionnels, publics ou privés, qui connaissent régulièrement de nouveaux développements et qui interviennent à plusieurs niveaux : enseignements, accueil d'étudiants en stage, projets professionnels mais aussi reversement de la taxe d'apprentissage. C'est le cas pour ce projet quinquennal : les formations sont accompagnées par des organisations comme l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP), Christie's (société de ventes aux enchères internationale), Google (entreprise de services technologiques), et, naturellement, par les institutions voisines de l'UFR comme la Bibliothèque nationale de France, l'Institut national de histoire de l'art (INHA), l'Institut national du patrimoine, ou encore par les nombreux organismes patrimoniaux à vocation nationale et internationale (Musée du Louvre, Musée d'Orsay, Musée du Quai Branly, Musées des arts décoratifs, ...).

La formation tout au long de la vie demeure le point faible du projet du champ de formation mais a vocation à se développer. Exception faite de la procédure d'admission par validation des acquis de l'expérience, qui permet à des professionnels d'opérer une reprise d'étude, aucun dispositif n'est actuellement en place. Pour autant, conscients de la nécessité d'accueillir de nouveaux publics comme de développer de nouvelles formations, l'UFR déploie des moyens avec la création d'un poste de déléguée à l'insertion professionnelle, assurée par la directrice adjointe, assistée en cela par un poste administratif. Elle pourra bénéficier de l'appui du service de formation continue de l'établissement, elle vise ainsi la création de formations courtes (master classes ou écoles d'été) comme de formation en alternance (contrat de professionnalisation).

L'offre de formation bénéficie d'un adossement scientifique d'exception. Les formations, dispensées par des enseignants-chercheurs, prennent appui sur deux écoles doctorales (ED 112 et ED 441), sur trois unités mixtes de recherche (UMR) ainsi que sur deux Labex (CAP : création, art patrimoine ; DYNAMITE : dynamiques territoriales et spatiales). L'UFR bénéficie par ailleurs de nombreux partenariats (INHA, Ecole des hautes études en sciences sociales, École pratique des hautes études, Science Po, Écoles d'architecture, École des hautes études de Chaillot, le Muséum d'histoire naturelle, Université Sorbonne Nouvelle Paris 3, Université de Paris-Nanterre et Université de Cergy-Pontoise, ...) qui favorisent une offre très étayée de séminaires mais permettent également l'accueil d'étudiants en stage dans les laboratoires de recherche.

L'UFR déploie des efforts remarquables pour ouvrir ses formations à l'international. Pour cela, elle dispose d'un nombre important de partenariats conclus à travers le monde. Un enseignant, qui bénéficie à cet effet d'une décharge horaire, est également affecté à l'accompagnement des étudiants dans leurs projets de mobilité internationale. Le projet du champ de formation indique un bilan positif des mobilités, malgré les attentats de 2015 qui ont quelque peu freiné les mobilités entrantes. Au regard des mesures envisagées, le taux de mobilité, constaté faible dans le rapport bilan, ne devrait que s'améliorer.

De nombreuses coopérations à l'international sont proposées, y compris depuis la licence. Chacun des quatre masters propose une coopération avec un ou plusieurs établissements partenaires : l'Université Columbia, New York (parcours master *Histoire de l'art*), l'Université française du Caire (master *Archéologie*), l'Université de Paderborn (Allemagne), l'Université de Bologne et de nombreux partenariats, conclus autant au niveau pédagogique que scientifique, nourrissent les formations. Au cours du prochain contrat quinquennal, il est également prévu de développer une partie des enseignements en anglais avec pour objectif, à terme, de pouvoir proposer un cursus intégralement dispensé en langue anglaise, cela pour développer l'accueil d'étudiants non-francophones mais désireux de suivre les enseignements de l'UFR comme pour encourager les étudiants français à partir à l'étranger.

Enfin, l'établissement est très investi dans des programmes d'innovation pédagogique, notamment grâce au développement d'outils numériques de transmission ou encore d'information. L'UFR a mis en place un espace pédagogique interactif qui a vocation à développer la place du numérique dans la formation, notamment par la mise en ligne d'enseignements enregistrés ou filmés, d'outils méthodologiques pour le mémoire, de programmes d'humanités numériques ou de pratiques d'histoire de l'art. Le programme d'innovation pédagogique prévoit également la création de sites internet, de MOOC, et enfin la mise à disposition de ressources pédagogiques (iconothèque).

En conclusion, les observations formulées lors de l'évaluation du bilan ont été prises en compte par l'UFR qui, dans la limite de ses moyens, développe au mieux une offre de formation d'excellence, nourrie de nombreux partenariats académiques, scientifiques et professionnels, et en cela, contribue à la réussite et à l'insertion professionnelle des étudiants.

## AVIS SUR LE PILOTAGE ET SUR LES DISPOSITIFS OPÉRATIONNELS

Régulièrement, les responsables de formation ainsi que des responsables d'année et de parcours sont réunis pour coordonner au mieux l'offre de formation comme pour y proposer les évolutions nécessaires, soumises au conseil de l'UFR.

Depuis 2016, l'UFR a également mis en place un conseil de perfectionnement au sein du conseil d'UFR. Cette instance, commune à l'ensemble du champ de formation, comprend deux membres du collège des étudiants et a vocation à accompagner la réflexion sur l'évolution des formations et des enseignements ainsi qu'à mettre en œuvre l'évaluation des enseignements par les étudiants dont on peut regretter qu'ils soient si peu représentés dans ce nouveau processus de pilotage et d'autoévaluation. Le projet témoigne cependant d'échanges réguliers avec les représentants étudiants qui agissent sur les évolutions des formations (par exemple en L1 où ces échanges ont amené les équipes enseignantes à renforcer les outils et méthodologies d'analyse).

La réussite et le suivi des diplômés sont opérés depuis l'observatoire des résultats, de l'insertion professionnelle et de la vie étudiant de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, situé à un niveau central de l'établissement. Les résultats des études menées sont pris en compte par les enseignants-chercheurs dans l'évolution des formations et des maquettes et plus généralement, du projet de formation de l'UFR.

## LES FORMATIONS

| Intitulé de la mention                        | L/LP/M | Établissement(s)                     | Remarque(s) |
|---|--------|--------------------------------------|-------------|
| Histoire de l'art et archéologie              | L      | Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne |             |
| Archéologie, sciences pour l'archéologie      | M      | Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne |             |
| Conservation-restauration des biens culturels | M      | Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne |             |
| Histoire de l'art                             | M      | Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne |             |
| Patrimoine et musées                          | M      | Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne |             |

## OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT



UNIVERSITÉ PARIS 1  
**PANTHÉON SORBONNE**

CABINET DE LA PRESIDENCE

Le Président

Réf. : CAB9-2018-11

à

Monsieur le Directeur du  
Département  
d'Evaluation des Formations  
HCERES

Paris, le 9 novembre 2018

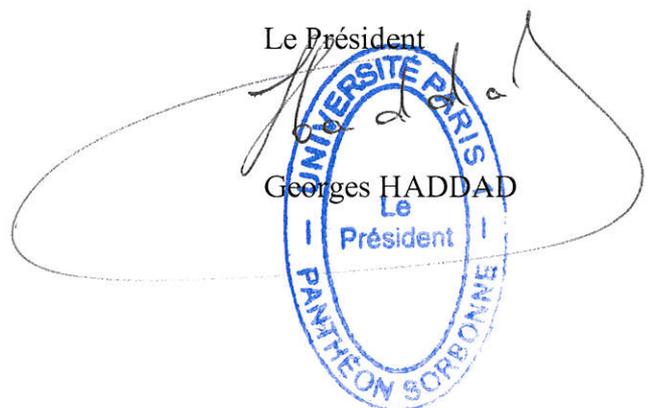
**Objet** : Réponse de l'équipe du champ Histoire de l'Art et Archéologie.

Mesdames et Messieurs,

Nous n'avons pas de remarques particulières à formuler concernant la version définitive du rapport de l'HCERES.

Le Président

Georges HADDAD  
Le  
Président



Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)